

Édition 2022

RAPPORT SUR LES RICHES EN FRANCE

Extrait du *Rapport sur les riches en France*,
sous la direction d'Anne Brunner et Louis Maurin,
éd. Observatoire des inégalités, 2022.

L'ouvrage complet est disponible sur inegalites.fr.

Remerciements

Ce rapport n'aurait pu voir le jour sans l'aide de plusieurs centaines de personnes qui ont apporté leur soutien financier et encouragé sa publication. Nous les remercions chaleureusement. Nous remercions également Pierre Madec, économiste de l'Observatoire français des conjonctures économiques-Sciences Po, pour ses calculs.

Direction du rapport : Anne Brunner et Louis Maurin

Secrétaire de rédaction : Valérie Schneider

Rédaction : Anne Brunner, Vivien Charbonnet, Louis Maurin, Sarah Psimaras, Xavier Saint-Martin, Bernard Schlemmer et Valérie Schneider

Fabrication : Printteam, groupement d'imprimeurs spécialisés. ZAC km Delta, 510 rue Étienne Lenoir, 30900 Nîmes. Imprimé et façonné en France

Couverture et mise en page : Benjamin Mispoulet

Conception graphique : Corinne Veron-Durand, seity.io

Observatoire des inégalités

15 rue Jacques-Marie Rougé – 37000 Tours – www.inegalites.fr
02 47 44 63 08 - contacts@inegalites.fr

ISBN version imprimée : 978-2-9579986-1-6

ISBN version numérique : 978-2-9579986-2-3

Achevé d'imprimer et dépôt légal : juin 2022

© Observatoire des inégalités - 2022

Toute reproduction, même partielle, du contenu est soumise à autorisation. Les copies destinées à un usage collectif doivent être déclarées au Centre français d'exploitation du droit de copie.

Crédit de la photographie de couverture : Cheryl Ramalho, Adobe Stock

D'où viennent les revenus des riches ?

Combien touchent les salariés les mieux payés ?

La moitié des salariés reçoivent moins de 1 940 euros net par mois pour un temps plein, selon les données 2019 de l'Insee : c'est ce que l'on appelle le salaire « médian ». Nous avons défini le seuil de richesse comme le double du niveau de vie médian, toutes sources de revenus confondues. Si on appliquait la même logique aux salaires, on considérerait comme riches les salariés qui touchent au moins le double du salaire médian, soit au minimum 3 880 euros net par mois. Ce niveau de salaire concerne un peu moins de 10 % des salariés.

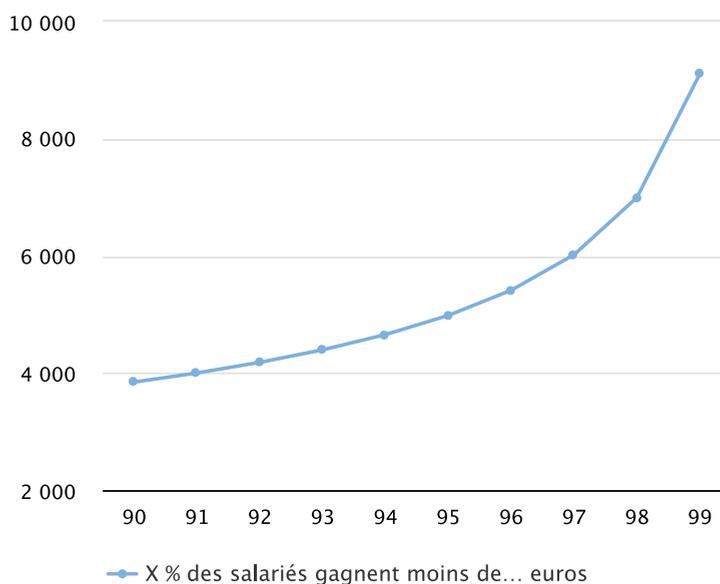
Les seuils des hauts salaires	
Unité : euros	
	Seuil
20 % supérieurs	2 929
10 % supérieurs	3 844
5 % supérieurs	4 982
1 % supérieur	9 103

*Salaire net mensuel en équivalent temps plein.
Lecture : on appartient aux 10 % les mieux payés lorsqu'on gagne plus de 3 844 euros.*

Source : Insee – Données 2019

L'échelle des très hauts salaires

en euros

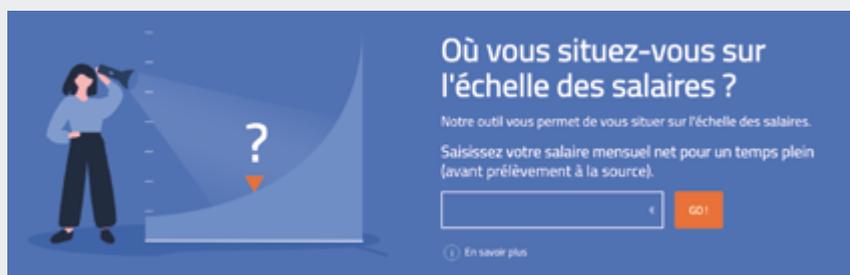


Lecture : 90 % des salariés gagnent moins de 3 844 euros net par mois.

Source : Insee – Données 2019

On entre dans les 20 % des salariés les mieux payés avec 3 000 euros par mois et dans les 10 % du haut avec 3 850 euros. À partir de 4 000 euros, on se situe parmi les 9 % les mieux rémunérés, à 5 000 euros dans les 5 % des salaires les plus hauts de France. Au-delà, le niveau des très hautes rémunérations s'envole. Le club du 1 % des salaires les plus élevés commence à 9 100 euros mensuels. Pour la frange encore supérieure, les données datent de 2017. Il faut gagner au moins 22 900 euros par mois pour appartenir au millième (0,1 %) le mieux payé et seuls 1 000 salariés ont un salaire mensuel supérieur à 90 000 euros par mois.

Êtes-vous riche ou pas ?



Appartenez-vous au clan des riches en termes de salaire ? Êtes-vous plutôt tout en bas de l'échelle des salaires ou dans la moyenne ? L'Observatoire des inégalités propose un outil pour vous situer. Il compare votre rémunération avec les salaires pour des temps pleins en 2019 (données Insee). Cette échelle commence en théorie au smic (1 200 euros net en 2019 et s'achève très haut). Consultez-le à l'adresse : <https://www.inegalites.fr/Salaire-etes-vous-riche-ou-pauvre>.

Les professions les mieux payées du privé

16 600 euros net chaque mois, c'est ce que gagnent en moyenne les patrons salariés des entreprises qui emploient 500 salariés et plus, en 2017 selon l'Insee. Dans le classement des métiers aux salaires les plus élevés, ils sont suivis par leurs collègues directs, les cadres d'état-major de ces mêmes entreprises, avec 10 500 euros par mois en moyenne. Sur une année, ils gagnent donc en moyenne autant qu'une personne au smic en quatorze ans pour les premiers et en neuf ans pour les seconds.

Un cran en dessous, on trouve les pilotes d'avion (8 900 euros), les traders (8 400 euros), les avocats salariés, puis les chirurgiens-dentistes et médecins salariés du privé, avec 6 000 euros par mois environ.

Ces montants sont des moyennes qui comprennent aussi bien des salariés débutants que d'autres expérimentés mieux payés. Ils cachent également des métiers aux effectifs disparates et aux rémunérations très élevées pour la fraction la mieux payée.

Les 20 métiers aux salaires mensuels moyens les plus élevés	
Unité : euros	
Chefs d'entreprise de 500 salariés et plus	16 641
Cadres d'état-major administratifs, financiers, commerciaux des grandes entreprises	10 528
Officiers et cadres navigants techniques et commerciaux de l'aviation civile	8 863
Cadres des marchés financiers	8 399
Avocats salariés	6 603
Chirurgiens-dentistes salariés	5 902
Médecins salariés non hospitaliers	5 847
Officiers et cadres navigants techniques de la marine marchande	5 377
Chefs d'entreprise de services, de 10 à 49 salariés	5 372
Cadres commerciaux des grandes entreprises (hors commerce de détail)	4 908
Cadres des services financiers ou comptables des grandes entreprises	4 904
Chefs d'entreprise de l'industrie ou des transports, de 10 à 49 salariés	4 743
Directeurs de journaux, administrateurs de presse, directeurs d'édition	4 693
Ingénieurs et cadres technico-commerciaux en informatique et télécommunications	4 681
Cadres chargés d'études économiques, financières, commerciales	4 664
Cadres des opérations bancaires	4 634
Cadres commerciaux des petites et moyennes entreprises (hors commerce de détail)	4 591
Cadres de l'organisation ou du contrôle des services administratifs et financiers	4 495
Ingénieurs et cadres d'étude, recherche et développement de la distribution d'énergie, eau	4 446
Cadres des autres services administratifs des grandes entreprises	4 422

Salariés du privé. Salaire net en équivalent temps plein.

Lecture : en moyenne, les chefs de grandes entreprises de 500 salariés ou plus ont un salaire net de 16 641 euros par mois.

Source : Insee – Données 2017

Au sein du 1 % (les super-riches selon notre appellation) du sommet de l'échelle des salaires du privé, la majorité (91 %) sont des dirigeants de grandes entreprises et les hauts cadres qui les entourent, selon l'Insee en 2017.

Les avocats, les professions médicales et les artistes salariés du privé représentent 4 % du centième le mieux payé du privé. Les sportifs de haut niveau ne forment que 1 % de ce club du 1 % le mieux payé : la voie du football professionnel, par exemple, qui fait rêver tant de jeunes pour accéder aux plus hauts salaires ne concerne que très peu de personnes. Parmi les 1 000 salariés français les mieux rémunérés, on trouve environ 110 sportifs, et autant de traders ou de cadres du secteur bancaire. Les patrons salariés d'entreprise sont trois fois plus nombreux dans cette catégorie •

Qui sont les salariés les mieux payés ?				
Unité : %				
	1 % le mieux payé	0,1 % le mieux payé	Les 1 000 salariés les mieux payés	Ensemble du privé
Dirigeants salariés	17	24	29	2
Cadres d'état-major (entreprises de plus de 500 salariés)	9	15	16	0
Cadres administratifs et commerciaux	23	18	13	6
Cadres financiers, économiques et comptables	12	12	10	2
Ingénieurs et cadres techniques	23	13	6	8
Cadres des marchés financiers et des banques	7	10	11	1
Sportifs professionnels	1	4	11	0
Avocats, professions médicales, artistiques et divers cadres	4	2	2	2
Autres	4	2	1	79
Ensemble	100	100	100	100

Salariés du privé.

Lecture : les dirigeants salariés représentent 17 % des salariés situés parmi le 1 % le mieux payé, alors qu'ils représentent 2 % de l'ensemble des salariés du privé.

Source : Insee – Données 2017

L'envolée des hauts salaires

À eux seuls, les 10 % les mieux payés perçoivent 31,3 % de la masse des salaires versée dans le secteur privé en 2018 selon l'Insee. Après une diminution continue au fil des années 1970, la part des hauts salaires a connu son niveau le plus bas, à 30 %, au milieu des années 1980. Cette période a marqué un tournant. Elle est ensuite remontée à 31 % en 1987 et oscille autour de ce niveau depuis 30 ans.

Une partie de l'embellie pour les 10 % les plus riches s'est concentrée sur les très hauts salaires du centième, voire du millième le mieux payé. En 1998, le 1 % le mieux rémunéré touchait 7 % de l'ensemble du gâteau des salaires en France. Vingt ans plus tard, en 2018, il en perçoit 8,1 %. Un retour à la situation de 1970. Quant au 0,1 % le mieux payé (le millième du haut de l'échelle des salaires), sa part est passée de 1,6 % en 1998 à 2,3 % en 2018. La donnée la plus récente correspond à un niveau record jamais enregistré sur la période de 50 ans pour laquelle nous disposons de données ●

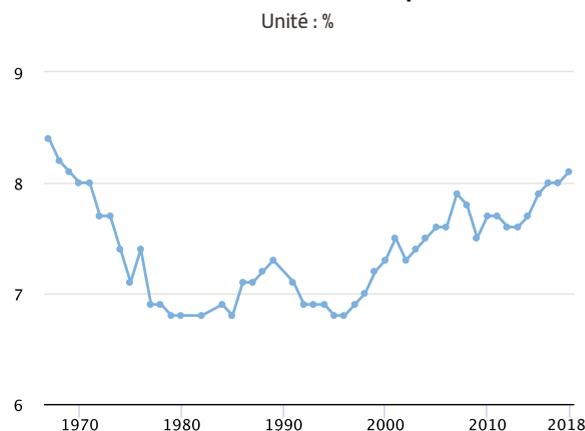
Évolution de la part des 10 % les mieux payés dans la masse des salaires du privé



Lecture : les 10 % les mieux payés reçoivent 31,3 % de l'ensemble des salaires du privé en 2018.

Source : Insee

Évolution de la part du 1 % le mieux payé dans la masse des salaires du privé



Lecture : les salariés qui appartiennent au 1 % le mieux payé reçoivent 8,1 % de l'ensemble des salaires du privé en 2018.

Source : Insee

Comment femmes et hommes se partagent les hauts salaires

Les femmes représentent 42 % des salariés du privé mais seulement 28 % des 10 % les mieux payés. Les hautes rémunérations sont 2,5 fois plus souvent masculines que féminines.

Part des femmes et des hommes parmi les hauts salaires		
Unité : %		
	Femmes	Hommes
Les 10 % les mieux payés	28	72
Le 1 % le mieux payé	18	82
Le 0,1 % le mieux payé	13	87
Parmi les 1 000 salariés les mieux payés	9	92
Ensemble du privé	42	58

En équivalent temps plein. Lecture : au sein du 1 % le mieux rémunéré des salariés, 18 % sont des femmes et 82 % des hommes.

Source : Insee – Données 2017

En grim pant dans l'échelle des salaires, les femmes ne représentent que 18 % des salariés situés parmi le 1 % le mieux payé de l'ensemble des salariés. À ce niveau de salaire, on compte donc 4,5 fois plus d'hommes que de femmes. Au sommet de la pyramide, les hommes occupent 92 % des 1 000 postes les mieux payés.

Les femmes continuent de subir le « plafond de verre », cette limite sociale invisible qui handicape leur accès aux postes aux plus hautes responsabilités. Elles restent très minoritaires parmi les dirigeants et dans les états-majors des grandes entreprises. Quant aux sportives professionnelles, même au plus haut échelon de la compétition, ou aux actrices et chanteuses les mieux payées, elles gagnent beaucoup moins que les stars masculines •

À quand l'égalité entre femmes et hommes au sommet des salaires ?

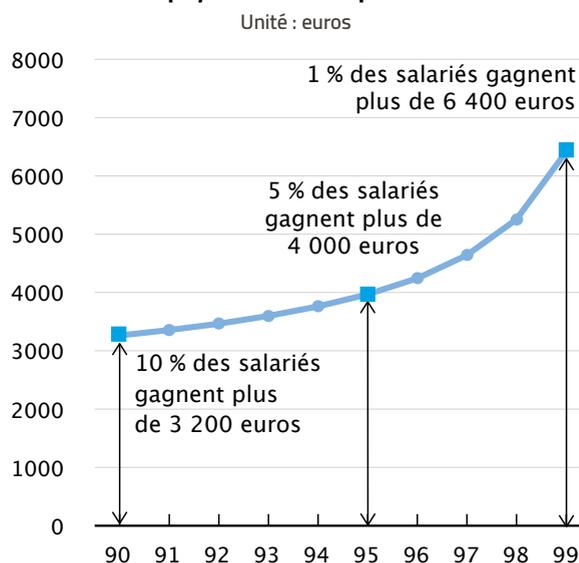
La proportion de femmes parmi les 10 % les mieux payés (salariés du privé, du public et revenus d'activité des indépendants) est passée de 17 % en 1970 à 33 % en 2020, selon les séries établies par l'économiste Thomas Piketty dans son ouvrage *Une brève histoire de l'égalité* (Seuil, 2020). Au sommet du 1 % le mieux rémunéré, la part des femmes est passée de 10 % en 1995 à 19 % en 2020. Le progrès est réel. Mais à un tel rythme, il faudrait attendre encore près d'un siècle pour voir autant de femmes que d'hommes parmi les très hauts salaires.

Les hauts salaires du public

Une partie des employés de la fonction publique, fonctionnaires ou contractuels, gagnent très bien leur vie. On entre parmi les 10 % les mieux payés (environ 500 000 salariés) à partir de 3 200 euros net mensuels et dans le 1 % le mieux rémunéré (50 000 salariés) à partir de 6 400 euros^[24]. Environ 5 % des agents de la fonction publique touchent plus de 4 000 euros par mois, le double du salaire médian du secteur public. Une grande partie de ces hauts salaires est constituée de médecins et de directeurs d'hôpitaux : ils représentent plus de la moitié du 1 % le mieux rémunéré de l'ensemble du secteur public alors que la fonction publique hospitalière regroupe 22 % des effectifs du secteur public.

Les emplois de direction à l'étranger (postes en ambassade, en consulat, etc.) de la fonction publique d'État sont les mieux rémunérés, avec 13 800 euros net par mois en moyenne. Viennent ensuite les postes d'encadrement supérieur dits « à la décision du gouvernement » (préfets, ambassadeurs, PDG des entreprises publiques, etc.) avec 10 500 euros mensuels. En moyenne, le personnel d'encadrement supérieur de l'État touche environ 6 600 euros net mensuels, tous âges confondus ●

Combien gagnent les 10 % les mieux payés du secteur public



Salaire net mensuel. Lecture : 5 % des agents de la fonction publique touchent plus de 4 000 euros net par mois.

Source : Insee – Données 2016

24. Données 2016. Voir « Les hautes rémunérations dans la fonction publique », *Insee Première* n° 1738, Insee, février 2019.

40 % d'indépendants au sein du 1 % le mieux payé

Parmi les très hautes rémunérations (le 1 % le mieux payé), plus de 40 % sont des indépendants. On connaît mal les non-salariés, en partie parce qu'ils ne représentent que 7 % de l'ensemble des personnes qui travaillent en France (données Insee 2017). Les inégalités parmi les indépendants sont encore plus fortes qu'au sein des salariés. On y trouve d'un côté des autoentrepreneurs et des petits commerçants, restaurateurs, coiffeurs, chauffeurs dont certains ont du mal à joindre les deux bouts. Et de l'autre côté, une fraction de professions libérales et de chefs d'entreprise aux rémunérations qui surpassent souvent celles des cadres dirigeants salariés. Mais les non-salariés pèsent pour 42 % au sein du 1 % le mieux rémunéré. Médecins, dentistes, avocats, d'autres professions médicales, mais aussi du droit et de la comptabilité représentent à eux seuls presque les deux tiers (26 % rapportés à 42 %) des non-salariés du 1 % le mieux payé.

Qui fait partie du 1 % le mieux payé ?		
	Unité : %	
	1 % le mieux payé	Ensemble des personnes en emploi
Salariés du privé	53	74
Salariés du public	5	18
Non-salariés	42	7
dont secteur médical et dentaire	19	0
dont activités juridiques et comptables	7	0
dont les autres non-salariés	16	7
Ensemble	100	100

Lecture : les non-salariés représentent 42 % du top du 1 % le mieux rémunéré.

Source : Insee – Données 2017

Le 1 % des personnes en emploi les mieux rémunérées, composé pour moitié de salariés du privé, comprend également 5 % d'agents de la fonction publique. Une partie de l'encadrement supérieur de l'État, des collectivités locales ou des hôpitaux disposent de rémunérations très élevées (voir page 71). Mais les salariés du public représentent 18 % de l'ensemble des personnes en emploi. Proportionnellement, le secteur public est donc moins bien représenté dans ce top du 1 %.

Le revenu d'activité des indépendants et le salaire net des salariés ne sont pas entièrement comparables, notamment en raison de cotisations sociales différentes. Ces données fournissent des ordres de grandeur ●

Les professions indépendantes les plus rémunératrices

Les avocats, notaires et experts-comptables se trouvent au sommet de la hiérarchie chez les indépendants : les 10 % les mieux rémunérés ont des revenus d'activité nets d'au moins 18 500 euros par mois. Ils sont suivis de très près par les médecins et les dentistes libéraux avec plus de 18 300 euros par mois. Dans les activités d'assurance et de la finance, le seuil d'entrée dans les 10 % les mieux rémunérés se situe à environ 14 200 euros et à 12 800 euros pour les pharmaciens. On trouve ensuite les mieux payés des vétérinaires, des conseillers de gestion, des commerçants de gros, ou encore des architectes et des patrons d'agences immobilières.

Certains de ces secteurs n'offrent des rémunérations élevées qu'aux mieux lotis, et des revenus plus ordinaires à ceux qui se situent au milieu ou en bas de l'échelle des gains de ces professions. Être conseiller de gestion de « base », par exemple, ne garantit pas des revenus élevés. Ce secteur se classe en sixième position pour le revenu plancher des 10 % les plus aisés, mais, en son sein, 25 % des indépendants gagnent moins de 1 240 euros par mois (tous temps de travail confondus) •

Les 10 professions non salariées les plus rémunératrices	
Unité : euros	
	Revenu d'activité mensuel minimum des 10 % les mieux rémunérés
Activités juridiques et comptables	18 450
Médecins et dentistes	18 290
Activités financières et d'assurance	14 210
Commerces pharmaceutiques	12 830
Vétérinaires	10 830
Conseils de gestion	9 820
Commerces de gros	8 880
Architecture, ingénierie	8 530
Activités immobilières	8 280
Information et communication	8 190
Ensemble des non-salariés	8 720

Lecture : les 10 % les mieux rémunérés du secteur des activités juridiques et comptables disposent d'un revenu d'activité d'au minimum 18 450 euros par mois.

Source : Insee – Données 2019

Les rémunérations démesurées des dirigeants des grandes entreprises

Les cinq patrons les mieux payés en France parmi les 120 plus grandes entreprises cotées en Bourse touchent entre 660 et 1 400 années de smic selon le classement établi par Proxinvest^[25] pour l'année 2020. Leur rémunération annuelle débute à 9,7 millions d'euros (l'équivalent de 660 années de smic) pour Éric Vallat, le directeur général de l'entreprise Rémy Cointreau (spiritueux). Elle atteint 20,6 millions d'euros pour Bernard Charlès (Dassault Systèmes), habitué de la première marche du podium. Il manque peut-être un PDG à l'appel, signalent les auteurs du classement : la rémunération de Carlos Tavares, à la tête du groupe issu de la fusion de Fiat Chrysler (FCA) et PSA^[26], qui n'a pas été communiquée par l'entreprise.

Les patrons d'entreprises françaises les mieux rémunérés			
	Société	Rémunération annuelle	
		en millions d'euros	en nombre d'années de smic*
Bernard Charlès	Dassault Systèmes	20,6	1 410
Daniel Julien	Teleperformance	17,0	1 163
Mike Manley	Fiat Chrysler (FCA)	14,9	1 020
Douglas Pferdehirt	TechnipFMC	10,5	718
Éric Vallat	Rémy Cointreau	9,7	664

*Classement établi parmi les 120 plus grandes entreprises cotées à la Bourse de Paris. Rémunération annuelle : salaire fixe, variable et/ou exceptionnel, stock-options, actions gratuites. *Smic net annuel 2020 (14 615 euros).*

Lecture : Bernard Charlès a reçu 20,6 millions d'euros de rémunération en 2020 de la part de son entreprise, Dassault Systèmes, soit 1 410 années de salaire d'un smicard.

Source : Proxinvest – Données 2020

La rémunération des dirigeants des grandes entreprises comprend généralement, en plus d'un salaire fixe, des primes, des avantages en nature, des jetons de présence^[27] et des actions gratuites que leur entreprise leur verse au titre de leurs fonctions. En revanche, ces données ne prennent pas en compte les revenus que ces dirigeants tirent de leur patrimoine (par exemple les dividendes des actions qu'ils détiennent dans l'entreprise qu'ils dirigent ou de leurs autres placements personnels).

25. Proxinvest est un cabinet privé spécialisé dans le conseil aux actionnaires. Voir « La rémunération des dirigeants des sociétés cotées françaises. Données relatives à l'exercice 2020 publiées en 2021 », Proxinvest, novembre 2021.

26. Sa rémunération serait d'environ 16 millions d'euros pour 2020. Voir « Stellantis : le salaire de Carlos Tavares atteint des records », *Les Échos*, 12 avril 2022.

27. Les jetons de présence désignent les rémunérations versées aux présidents et aux membres des conseils d'administration chaque fois qu'ils assistent à leurs réunions.

La rémunération moyenne des PDG des 120 plus grandes entreprises françaises est de 3,2 millions d'euros par an en 2020, un montant « *en baisse de 14 %* » pour cette année de crise sanitaire, souligne Proxinvest. Plusieurs dirigeants ont vu leur bonus annuel (prime variable) diminuer ou non versé, l'entreprise n'ayant pas atteint ses objectifs en 2020. 42 % des patrons n'ont cependant pas été affectés, parfois grâce à la révision à la baisse de leurs objectifs de performance. Et, au vu des bénéfices annoncés pour l'année 2021 par les grandes entreprises, on peut s'attendre à constater un rattrapage dans le prochain classement.

Dans les autres pays d'Europe, les ordres de grandeur sont assez comparables à ceux que connaît la France^[28]. Un grand patron touche en moyenne trois millions d'euros en Grande-Bretagne et cinq millions en Allemagne. De même, au Japon, les dix patrons les mieux payés ont touché entre cinq et seize millions d'euros environ en 2020, un niveau similaire aux dix patrons français les mieux payés. La rémunération des dirigeants de très grandes entreprises atteint des sommets aux États-Unis : 17 patrons ont touché plus de 50 millions de dollars chacun en 2020, c'est-à-dire un peu plus de 40 millions d'euros.

Ces rémunérations astronomiques résultent en partie d'un effet de cooptation : la rémunération des dirigeants est décidée par des personnes qui disposent elles-mêmes de revenus démesurés. Enfin, contrairement aux salariés de base, ces dirigeants disposent de mécanismes de protection considérables, notamment du versement d'indemnités très élevées en cas de départ forcé de l'entreprise résultant d'une mésentente avec les actionnaires, et même d'erreurs stratégiques ou économiques •

Qui décide des super-rémunérations des super-PDG ?

La rémunération du PDG est fixée par le conseil d'administration de l'entreprise. Le président-directeur général participe lui-même au vote aux côtés des administrateurs qui l'ont élu. En France, le cumul des mandats recule, mais un dirigeant des 120 plus grandes entreprises cotées en Bourse sur deux est aussi administrateur d'une ou de deux autres sociétés. Les membres des conseils d'administration et les dirigeants fixent mutuellement leurs rémunérations. Depuis 2017, les actionnaires doivent approuver la rémunération du PDG en assemblée générale. Les patrons de certaines sociétés étrangères cotées à Paris échappent à cette règle parce que ces entreprises ne sont pas de nationalité française.

28. Ces rémunérations moyennes par pays sont établies sur un nombre de grandes entreprises qui varie d'un pays à l'autre. Ces données ne sont donc pas totalement comparables et doivent être considérées comme des ordres de grandeur.

Qui sommes-nous ?

L'Observatoire des inégalités est un organisme privé indépendant qui a pour mission, depuis 20 ans, de dresser un état des lieux le plus complet possible des inégalités. Il publie tous les deux ans un *Rapport sur les inégalités en France*. Cette édition 2023 est la neuvième. En complément, nous publions aussi tous les deux ans un *Rapport sur la pauvreté en France* et un *Rapport sur les riches en France*.

Notre objectif est de permettre au public le plus large de s'approprier les éléments que nous publions tout en proposant des clés pour les comprendre. Dans de nombreux domaines, le niveau des inégalités heurte nos valeurs et alimente les tensions sociales. La collecte et la mise à disposition des données par les services publics ne sont pas à la hauteur de l'enjeu que représentent les fractures de notre société.

L'Observatoire des inégalités n'est pas un organisme militant. Il refuse la dramatisation qui nourrit le fatalisme. Il vise à faire la part des choses entre les domaines où les inégalités augmentent et ceux où elles se réduisent. Il s'interroge sur la pertinence des modèles sociaux et sur leur capacité à améliorer le sort du plus grand nombre.

L'Observatoire des inégalités s'est construit de manière autonome, hors de toute institution publique ou privée. Il est indépendant de tout syndicat, parti politique, religion ou cercle de pensée. Ses ressources sont principalement issues de son propre travail d'édition, de formation et de collecte de dons auprès du grand public ■

Soutenez l'Observatoire des inégalités

L'Observatoire des inégalités vit principalement grâce aux dons de citoyens engagés pour plus de justice. Vous aussi, vous pouvez le soutenir : vous participez ainsi à éclairer le débat public et à aider les acteurs qui combattent la dégradation de notre modèle social. Votre don est déductible à 66 % du montant de votre impôt sur le revenu.

Un site Internet

www.inegalites.fr est devenu la référence francophone en matière d'information et d'analyse sur les inégalités. Notre lettre d'information offre un suivi régulier des informations publiées sur notre site.

Suivez-nous sur les réseaux sociaux

 @Obs_ineg

 facebook.com/inegalites.fr

et aussi sur





Le nombre de personnes
pauvres a augmenté de
1,5 million depuis 20 ans

Tous les jours, l'équipe de
l'Observatoire des inégalités
s'applique à mesurer et analyser
la situation de notre pays pour
vous informer.

Sans vous,
l'Observatoire des inégalités
n'existe pas.

**Je fais un don
sur inegalites.fr**

Contre les inégalités,

l'information est une arme.



**Observatoire
des inégalités**

Rapport sur les riches en France

Édition 2022

Quand on parle des riches, on évoque en général les fortunes colossales des grands patrons et de leurs héritiers, les déboires des stars du foot ou du cinéma, les dépenses ahurissantes d'une poignée de milliardaires, qui suscitent la convoitise des uns et l'indignation des autres. Cette focalisation sur le sommet de la hiérarchie des revenus cache les privilèges d'une population un peu moins aisée, mais bien plus nombreuse.

À partir de quel niveau de revenu est-on riche ? Combien sont les riches en France et qui sont-ils ? L'Observatoire des inégalités est le seul organisme en France à définir un seuil de richesse et à présenter un ensemble de données sur le sujet. Pour ce second *Rapport sur les riches en France*, nous dressons un portrait social de la France privilégiée, dont nous décrivons les revenus et le patrimoine. Nous le faisons à travers un ensemble le plus complet possible de tableaux et de graphiques commentés et les données les plus récentes. Cette édition présente deux éclairages spécifiques : l'un sur l'héritage, l'autre sur les conditions de vie des riches.

Notre objectif est d'alimenter un débat informé sur les niveaux de vie en France, comme nous le faisons pour la pauvreté et les inégalités en général. Ces connaissances sont indispensables pour comprendre la société et élaborer des politiques publiques adaptées. Elles doivent conduire à repenser la solidarité et le partage des richesses. Contre les inégalités, l'information est une arme.

Fondé en 2003, l'Observatoire des inégalités est un organisme indépendant dont la mission est de dresser un état des inégalités en France, en Europe et dans le monde. La publication de ce rapport a été rendue possible grâce à plusieurs centaines de personnes qui ont contribué à son financement.

Sous la direction d'Anne Brunner et Louis Maurin, avec la participation de Vivien Charbonnet, Sarah Psimaras, Xavier Saint-Martin, Bernard Schlemmer et Valérie Schneider.



Prix : 10 €
ISBN : 978-2-9579986-1-6
En vente sur inegalites.fr

 **Observatoire
des inégalités**